

## Interview de Jacques Nyns, président du C.D. en 1945-46

Lors d'un verre avec quelques amis, alors que je mentionnais mon intérêt pour l'histoire du cercle de droit de l'ULB, l'un de ceux-ci me répondit qu'il pourrait probablement m'aider dans mes recherches car son grand-père avait été président de cercle juste après la guerre. Si je le désirais, il pourrait probablement m'arranger une rencontre afin que je fasse une interview. J'ai donc eu la chance d'aller parler pendant quelques heures avec Jacques Nyns dont vous découvrirez le parcours assez atypique ci-dessous.

### **Harry Plotter : Bonjour, pourriez-vous brièvement nous retracer votre parcours à l'ULB ?**

Jacques Nyns : Je suis entré à l'ULB quand elle a rouvert ses portes, en 1944 mais je faisais partie de ceux qui attendaient sa réouverture depuis 1942. Entre les deux, j'ai donc fait partie de l'université clandestine.

### **H.P : comment cela s'est-il déroulé plus concrètement ?**

J.N : J'étais encore à l'athénée de St-Gille et c'est là que nous avons appris qu'avec les allemands, il serait difficile d'aller à l'ULB et que l'université allait fermer ses portes (ce qu'elle fit vers le milieu de 1942). Nous étions plusieurs à vouloir nous y inscrire et nous avons donc été fort surpris, mais surtout, nous n'avions aucune idée des problèmes que cela occasionnerait.

Après la fermeture, il y eut une tentative de s'occuper des étudiants et d'organiser une université clandestine, une université qui se déroulerait à l'insu des allemands et donc, à caractère secret. Tout d'abord, il y a eu organisation de cours de philosophie et lettres par la ville de Bruxelles, lesquels étaient pratiquement les cours de 1<sup>ère</sup> candis et qui étaient donnés par d'anciens professeurs de l'ULB ou par des assistants. Mais les autorités allemandes eurent vent de l'histoire et les ont rapidement interdits. Ces cours ne durèrent donc malheureusement que trois mois. D'autres facultés purent continuer les cours clandestins plus facilement. La faculté de médecine, par exemple, car les hôpitaux étaient toujours ouverts et les professeurs pouvaient continuer à y recevoir les étudiants. Je pense que c'était le cas aussi pour les ingénieurs mais pour les étudiants de philosophie et lettres, et donc pour les étudiants qui faisaient leurs années préparatoires pour le droit, les cours n'étaient plus possibles.

### **Il fallait faire des études de philo et lettres avant de faire des études de droit ?**

Oui, il était nécessaire de faire deux années préparatoires en philo avant de pouvoir commencer ses 3 années de doctorat en droit. Et toute personne finissant son droit était donc docteur.

### **Et ensuite, comment cela s'est-il passé après que les allemands eurent interdits les cours donnés par la ville ?**

Eh bien, j'avais eu l'occasion de faire connaissance, pendant ces trois premiers mois, avec plusieurs personnes qui avaient suivis les cours de la ville. On formait un petit groupe de dix-quinze et nous nous demandions ce que nous allions faire quand un jour, nous avons été invité dans une pâtisserie

par un étudiant (en dernière année de doctorat en droit quand l'université a fermé, je pense), Oscar Grudenvlad.

Il nous a dit «Ne désespérez pas, la guerre finira un jour. On restaurera tout quand on aura gagné. Etudiez vos cours photocopiés et allez voir les professeurs pour qu'ils vous interrogent.»

Notre petit groupe ne s'est jamais quitté jusqu'à la fin de la guerre. On se réunissait chez l'un ou chez l'autre et on faisait semblant de passer des examens les uns devant les autres en attendant que la guerre se termine. On était pratiquement en 43 à ce moment là et on voyait bien que la guerre tournait mal pour les allemands. On se disait que quand ils capituleraient, tout serait arrangé.

### **Est-ce que certains étudiants étaient engagés dans la résistance ?**

Certaines personnes parmi nous le voulait. On avait entendu les noms de quelques étudiants qui étaient revenus parachutés en Belgique (notamment des étudiants de dernière année qui n'avaient pas pu avoir leur diplôme à cause de la fermeture de l'université), qui avaient effectués des missions secrètes puis qui étaient repartis en Angleterre (par exemple Henri Neuman, qui devint professeur par après)<sup>1</sup>. Ces étudiants prirent même part à une émission radio émise depuis Londres, où ils demandèrent aux anciens étudiants de les rejoindre là-bas.

A la libération, on était plus ou moins tous dans des mouvements de résistance. Enfin, on y avait des contacts.

D'ailleurs, j'ai une petite anecdote à ce propos ; dans notre groupe d'étudiants, se trouvait une seule fille, Josiane, la sœur de Jean Mardulyn, lequel était président de l'AG des étudiants<sup>2</sup> en 42 (celui-ci fut plusieurs fois arrêté par les allemands, comme otage ou pour faits de résistance, il finit dans un camp mais eut la chance d'en revenir). Alors il faut savoir que les allemands essayaient de nous envoyer au service du travail obligatoire et on était plusieurs à n'être jamais arrivés à aller à Londres, donc on faisait d'autres trucs à gauche et à droite pour éviter ce service du travail mais un jour, elle a disparu, on a plus eu de nouvelles et ses parents n'ont pas voulu nous dire où elle était.

En fait, Josiane eut l'occasion de rencontrer un étudiant, para commando, qui était reparti en Angleterre mais qui lui dit de venir le rejoindre à Londres et que là-bas il l'épouserait, ce qu'elle fit. Comme quoi, les demandes qu'on entendait pour aller à Londres, portaient leurs fruits, même si dans ce cas ci, il y avait plus que l'idée de rentrer dans la résistance qui l'avait motivée. Mais tout ça, on ne l'a appris qu'après la guerre.

### **Qu'est ce vous vous voulez dire quand vous dites que vous faisiez des choses à gauche et à droite ?**

Et bien, pour éviter ce service du travail, nous avions des emplois qui nous servaient de couverture. J'ai été ouvrier en chauffage central car mon père avait eu un emploi dans ce domaine mais les allemands ont découvert que c'était un emploi fictif quand ils ont compris qu'il n'y avait plus de fuel pour faire fonctionner les chaudières et le chauffage central. Après ça, j'ai été candidat instituteur à l'institut Charles Buls (mon père était professeur d'hygiène dans cette école). Le matin, j'y passais

---

<sup>1</sup> Note personnelle : après une brève recherche, il semblerait que ledit Henri Neuman soit, avec Jean Burgers, Richard Altenhoff et Robert Leclercq, l'un des fondateurs du Groupe G.

<sup>2</sup> L'Assemblée Générale des étudiants est la précurseure de l'ACE.

une heure puis je partais. J'ai aussi été agent de la police judiciaire mais j'avais dix-sept ans et les allemands trouvaient quand même que j'étais très jeune pour être agent.

### **Tous les professeurs ont-ils acceptés de vous recevoir pour vous interroger ?**

Nous avons été voir beaucoup de professeurs pour leur demander. En général, ils disaient oui mais que ça ne vaudrait peut-être pas après la guerre. Certains recevaient chez eux et d'autres recevaient dans des locaux neutres comme la bibliothèque royale. Dans ces cas là, on tapotait sur leur épaule quand on les voyait assis à une table de travail et on partait faire un tour dans les jardins où ils nous posaient des questions.

### **Et comment cela s'est-il passé à la libération ?**

Quand l'université a rouvert (au lendemain de la libération), il a d'abord fallu tout nettoyer car les occupants avaient transformés le Solbosh en hôpital de campagne puis tout le monde a été s'inscrire. Le problème était que nous avons tous dû nous inscrire en 1<sup>ère</sup> candi. Evidemment, nous avons dit que nous avons réussi à contacter les professeurs et que nous voulons donc avoir un diplôme pour passer en 2<sup>ème</sup>. Ce ne fut pas facile mais finalement, il y eût un arrêté du régent pour autoriser les étudiants n'ayant pu s'inscrire en 1<sup>ère</sup> candi lors de la fermeture de l'ULB, à avoir une session spéciale en décembre 1944, ou peut-être était-ce en début 45.

Donc, pour ces sessions spéciales on commençait à demander au professeur s'il se rappelait qu'on s'était vu pendant la guerre. Alors soit il répondait oui et on repassait l'examen normalement soit il disait qu'il se souvenait, qu'il avait noté notre résultat et il reportait la cote (l'examen avait donc lieu sans qu'il ne nous pose de questions).

Le même problème se posa pour la 2<sup>ème</sup> candi mais là aussi nous pûmes avoir une session spéciale vers mars 1945 disons. Certains membres du groupe n'avaient pas réussi ces examens de 1<sup>ère</sup> candi quand nous nous faisons interroger pendant l'occupation mais une bonne partie d'entre nous y étaient parvenus et ont payés trois années d'inscription en 1 an puis se sont inscrit en 1<sup>ère</sup> doctorat et ont passé les examens en juillet, normalement. Tout fût régularisé pour fin juillet 1945.

### **Qu'en était-il du cercle de droit ?**

Au lendemain de la libération, nous avons entendu qu'il y avait un projet pour faire une association générale des étudiants de Bruxelles et pour créer un cercle par faculté. On allait donc organiser des élections pour les étudiants qui avaient réussis la session spéciale ou qui avaient déjà un diplôme de 2<sup>ème</sup> candi (nous étions quarante ou cinquante en 1<sup>ère</sup> doc, beaucoup moins en 2<sup>ème</sup> doc et il y avait quelques étudiant en 3<sup>ème</sup> doc). Je me suis présenté à la présidence et j'ai été élu.

Nous avons alors essayé de renouer avec la tradition. C'était le seul mot dans la bouche de tous : tradition. « Comment était l'université avant ? », c'était la question qu'on se posait tous mais on ne savait pas trop alors pour y répondre on lisait des Bruxelles Universitaire et on parlait avec des anciens. Ca a donc été le nouveau départ du cercle et ça a bien marché pendant un an puis j'ai cédé ma place à René Gehin et ça a continué à tourner. Pendant cette année, il y eut le baptême bien entendu mais nous avons également organisé des Thé Dansants et un voyage à Paris (où nous avons

été reçus par des étudiants en droit de Paris et lors duquel nous avons notamment été dans un club où l'on chantait des chansons d'étudiants).

### **Comment se passait le baptême ?**

C'est ça qu'on a commencé par organiser. Ce qui était drôle c'est que si on comptait le temps passé sur les bancs, nous étions pratiquement aussi bleus que nos bleus mais bon, nous nous avons été baptisés pendant la guerre. En fait, les gens qui avaient fait partie de l'association générale des étudiants ou qui en étaient proches, avaient organisé un baptême en 1942, dans le centre. Si les allemands l'avaient su, ils nous auraient tous envoyés en Allemagne donc l'endroit était secret. Il y a un événement qui m'a marqué pendant mon baptême, c'était quand nous étions sur la scène. Nous avions froid et nous étions en train de nous faire couvrir de peinture multicolore. Puis, nous avons entendu un étudiant qui annonça « et voici notre camarade Jean Mardulyn qui a été libéré ce matin de la prison de St Gilles. » J'ai toujours trouvé que sa présence alors qu'il avait été libéré le matin même était un acte magnifique. (Il arrivait régulièrement que lorsque, par exemple, un officier allemand avait été tué, des otages soient pris et mis en prison puis ils étaient relâchés quelques temps après car on avait rien à leur reprocher. Comme Jean Mardulyn, était président de l'AG, ça arrivait régulièrement qu'il soit pris en otage par les allemands). Nous avons donc fait un baptême et nous avons refait la Saint-V le 20 novembre 1945.

Le baptême qui a eu lieu en 42 était un baptême général mais après quand les choses ont repris suivant la tradition, le baptême s'est refait faculté par faculté. Il était destiné à tous ceux qui se destinaient au droit parmi les étudiants de philo et lettres. Ils étaient 25% grand maximum à le faire en 1<sup>ère</sup> doc mais en première année, il y avait bien 50 à 60% des gens. Je ne sais pas si les cercles de droit et de philosophie et lettres étaient déjà séparés ou pas juste avant la guerre mais quand nous avons refait les cercles après la guerre, nous avons fait deux cercles différents, il y avait donc également un cercle de philo et lettres pour les étudiants de cette faculté.

Plus concrètement, le baptême consistait en une série de mauvais traitements, au fait de peindre les futurs baptisés en bleus, à leur faire avaler des substances dégoutantes pour voir s'ils allaient les manger ou vomir, à donner des coups de badines sur les fesses des bleus, tout ça dans un climat de grande tolérance.

### **Pour pouvoir comparer avec le baptême aujourd'hui, vous aviez un roi des bleus à l'époque ?**

Oui mais il n'y avait pas de concours pour ce roi des bleus. On désignait sommairement quelqu'un qui s'était bien comporté pendant le baptême.

### **En tant qu'étudiant, avez-vous agi par rapport à la situation politique en Belgique à la fin de la guerre ?**

Dans notre groupe d'étudiants de l'université clandestine, nous étions tous opposés à Léopold III. Nous fûmes d'ailleurs dans les premiers à crier pour son abdication quand, alors j'étais près d'un cinéma avec un ami, un vendeur de journaux commença à crier les titres des journaux du soir. Dès

que celui-ci cria que le roi était libéré, nous avons commencé à crier « abdication » à deux dans la rue.

Et la situation politique a également touché le cercle ; ça a commencé quand nous nous sommes aperçu que le secrétaire privé de Léopold III était le professeur Pirenne, lequel enseignait l'histoire du droit à l'ULB. De nombreux communiqués du roi étaient signés par lui et j'ai alors écrit dans le B.U. (Bruxelles Universitaire) pour lui conseiller de démissionner de sa charge de professeur à l'université. Un jour, je fus invité à réunion secrète d'anciens étudiants de l'ULB, qui pour la plupart avaient été à Londres ou avaient vécu des missions de parachutage en Belgique, c'était des gens que je voyais comme des héros. Je me suis retrouvé dans une petite salle, sans pouvoir voir leurs visages. Là, celui qui présidait me dit de faire tout mon possible pour que Pirenne ne soit plus professeur à l'ULB. J'ai demandé comment j'étais sensé remplir cette tâche mais on m'a juste répondu de faire ce que je voulais, que ma mission m'avait été énoncée et on m'a salué avant de me reconduire sur le trottoir. J'ai alors expliqué au cercle la mission qu'on m'avait confiée, en disant au comité que je ne savais pas du tout comment la remplir.

Quelques temps après, alors que j'étais dans le bâtiment de la faculté, j'ai entendu des bruits. Pirenne donnait un cours à option et, ne suivant pas ce cours, je ne savais pas ce qu'il s'y passait. J'ai alors vu le professeur, avec sa serviette, suivi par des étudiants qui criaient « fous le camp ». Un des étudiants allant même jusqu'à faire le geste de lui donner un coup de pied dans le derrière. Quand j'ai demandé ce qu'il s'était passé, ils m'ont racontés qu'ils avaient couverts le tableau d'inscriptions anti-Léopoldiste et anti-Pirenne et qu'il leur a demandé de les effacer dès qu'il l'a vu. Devant le refus des étudiants, il a décrété qu'il s'en allait et les étudiants l'ont suivi.

Il faut savoir que le recteur avait du faire des missions de reconnaissance pour juger des sols de débarquement, il avait été parachuté mais suite à un problème dans le parachutage, il en était ressorti blessé. C'était donc un résistant et il n'était pas extrêmement favorable aux personnes comme Pirenne.

Nous nous sommes naturellement dit qu'il y aurait plainte mais que le recteur n'y prêterait pas attention. Et ce fut ce qui arriva, Pirenne remit une lettre de démission et le recteur l'accepta, non sans nous avoir regardés avec un regard un peu complice quand il apprit l'affaire.

Jamais je n'ai eu de félicitations officielles pour cela évidemment mais j'ai reçu des tapes amicales de l'un ou l'autre membre du groupe qui m'avait donné la mission, lors de soirées postérieures, et j'étais heureux de m'être acquitté de ma mission (même si je n'ai jamais su exactement qui était dans le jury qui m'a donné cette responsabilité, ce soir là).

### **Est-il possible de voir votre penna ? Comment étaient les pennas à l'époque ?**

Je ne l'ai plus, elle me rappelait trop de souvenirs et je l'ai détruite. Ça ne m'est pas arrivé de la porter souvent pendant l'occupation, seulement quatre ou cinq fois, quand je recevais des amis. Et moi, j'avais une penna longue contrairement à beaucoup d'autres. La mode était aux pennas courtes parce que certaines personnes essayaient de persuader les gens que les longues n'étaient pas très décentes.

### **Les ordres secrets existaient déjà ?**

On a commencé à entendre parler d'un ordre après la guerre : les frères macchabés. Ils ont repris leur existence en 45. Ils ont été fondés par des étudiants qui avaient participé ou connus la guerre de 14-18 et étaient assez bien perçus. Leur existence était secrète donc beaucoup ne savaient pas qu'ils existaient ni que le B.U. leur appartenait (ils n'étaient propriétaires que du titre du journal et des culs de lampes pour les articles mais ils considéraient qu'ils en étaient propriétaires tout court). J'étais d'ailleurs un de trois rédacteurs de ce B.U.

Il y eut autres ordres, mais ils n'eurent pas beaucoup de succès ou disparurent prématurément.

### **Pourriez-vous parler de la Saint-Verhaegen ?**

Quand on a recommencé à faire la Saint-V, nous avons décidé que pour le cercle de droit, le thème serait « la chasse aux pires rennes ». L'idée était de tous se déguiser en chasseurs préhistoriques, de tous s'habiller en sac de jutes et de mettre des dessins de rennes partout.

Il y avait également des jeux romains pendant le cortège. En fait, il s'agissait simplement de tourner avec les chars autour de la place De Brouckère.

Et en parlant de chars, ils étaient tirés par des chevaux et nous avons malheureusement eu un cheval mort cette année là parce qu'on avait employé des fumigènes et ça n'avait apparemment pas convenu à la pauvre bête.

### **D'autres anecdotes à raconter ?**

Sur ma penne, j'avais deux médailles un peu spéciales. Une médaille du cercle de la libre pensée et une médaille des fusils brisés (qui étaient des objecteurs de conscience d'avant la guerre, dans les années 30). Je les avais trouvées chez mes grands parents.

Et sinon mon père était étudiant à l'U.L.B. en 1910, et possédait des éditions des fleurs du mâle de l'époque. Le grand vicaire faisait partie des chansons qu'on chantait souvent et Dratz qui a dessiné pour une édition des fleurs a également dessiné dans une édition du code pénal. Mon maitre de stage a bien voulu en faire la préface quand je lui ai demandé mais a voulu obtenir l'accord du bâtonnier qui, contre toute attente, se révéla tout à fait positif et dit uniquement à mon maitre de stage qu'il espérait que ce serait comique.